

CONDITIONS DE VENTE DES VEHICULES:

Paiement comptant, par virement (un chèque de caution sera demandé et restitué lorsque le virement aura été constaté).

Frais en sus 14,40% + contrôle technique à régler directement à l'étude en fin de vente (soit par chèque, soit par espèces).

Après votre achat, il vous sera remis un rib avec le montant à virer.

Dès constatation du virement, vous en serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone au dos du chèque lors du dépôt de chèque de caution).

Vous pourrez, alors, récupérer votre(s) véhicule(s) sur le lieu de la vente et les papiers seront soit :

- envoyés par la Poste
- à votre disposition à l'étude.

A compter du jeudi qui suit la vente, des frais de garde meubles d'un montant de 12 € par jour seront à régler à l'étude.